

**MIGRANTS DE RETOUR A YAOUNDE :
CARACTERISTIQUES, MOTIVATIONS DE RETOUR ET
IMPACTS ECONOMIQUES DE LEUR RETOUR AU
DEVELOPPEMENT DE YAOUNDE**

De syg **KOUASSI SEKE** *
Habibou OUEDRAOGO **

INTRODUCTION

Les migrations posent plus de problèmes d'observations que les autres phénomènes démographiques. Clairin (1988) cité par Libali et Loutete (2007), écrivait à ce propos qu' : *«il n'est pas exagéré d'affirmer que la migration est (...) le plus complexe et le plus mal connu des phénomènes migratoires démographiques»*. Toutefois, elles sont de nos jours d'une ampleur importante et représentent un enjeu politique et économique très important pour les pays en général et en particulier pour les pays en voie de développement. C'est dans ce contexte que l'année 2006 a été dénommée par les Nations Unies "année des migrations". Cependant, notons que le retour des migrants, en particulier les migrants africains d'autres pays du continent reste une problématique encore largement méconnue. Puisque tout en étant une notion relativement courante, la migration de retour a des contours assez flous. Le Cameroun, pays d'Afrique centrale n'est pas en marge des pays en développement en termes de phénomènes migratoires (immigration et émigration). Il connaît deux grands facteurs expliquant les migrations internationales vers sa capitale Yaoundé. Le premier facteur est relatif aux grandes richesses naturelles (bauxite et pétrole) dont il regorge quant au second, est lié à ses potentialités économiques (taux de croissance du PIB 2,7% en 2005) ainsi qu'à sa stabilité politique faisant de ce pays un havre de paix dans cette partie de l'Afrique connue pour ses remous militaro-politiques. Toutefois, la France est le pays privilégié de destination des migrants camerounais, au nombre de 38 530, suivi par le Gabon

* Assistant de recherche à Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD),

** Assistante de recherche à Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), Email: *Ouedraoghabib ou2003@yahoo.fr*

(30 216), le Nigeria (16 980) et les Etats-Unis (12 835) (Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté, 2007). Le nombre de retours volontaires est insignifiant, ce qui s'explique par l'image de réussite et d'opulence des Camerounais vivant à l'étranger (Ngnemzue, 2008 citée par Evina en 2009).

Porter une réflexion sur les migrants de retour et le développement au Cameroun, et plus précisément à Yaoundé, relève d'une préoccupation majeure et nécessaire au moment où la problématique de la migration en rapport avec le développement qu'il induit se pose avec acuité à l'échelle nationale et internationale. En effet, les migrants se déplacent pour beaucoup d'entre d'eux à la recherche d'un bien-être et apportent de l'aide (financière et/ou matérielle) à leurs parents restés dans leur zone/pays de départ. Pour exemple, d'après le rapport "Global Development Finance (2003)" de la Banque mondiale, les transferts de fonds des travailleurs migrants ont atteint 80 milliards de dollars en 2002, soit une hausse de 20 milliards de dollars par rapport à 1998. Selon la Banque Mondiale (2009), le montant des envois des migrants camerounais était évalué à 167 millions en 2008, soit 0,8% du PIB de cette année. L'investissement direct étranger et le transfert par les travailleurs migrants d'une partie de leurs revenus vers leurs pays d'origine sont devenus les deux principales sources de financement des investissements dans les pays en développement, loin devant les emprunts privés. Pour Charbit (2007), «...ces transferts peuvent préparer un retour au pays, par exemple lorsqu'ils correspondent à une logique de constitution d'épargne».

Bien que les recherches sur les effets de la migration et sur les indicateurs de développement doivent encore être approfondies, la mobilité internationale est aujourd'hui reconnue comme facteur de développement. C'est pourquoi cette étude est envisagée en vue d'appréhender l'impact de la migration de retour sur le développement. Les questionnements suivants feront l'objet de notre analyse: Quelles sont les motivations de départ et de retour des migrants au Cameroun? Quel rôle jouent les familles dans ce processus migratoire? Quel est la typologie de l'aide apportée par les migrants de retour aux membres de leurs familles restés à Yaoundé/ville de départ depuis leur zone de migration? Quels sont les secteurs d'investissement des migrants de retour dans la ville de Yaoundé?

De ces questionnements, cette présente étude se structurera autour de quatre sections. La première porte sur la présentation de l'étude

quand la deuxième s'intéresse au rôle de la famille lors de la première émigration de Yaoundé. La troisième section est consacrée au profil social des migrants de retour, la motivation et l'organisation de leur retour. En dernier ressort, l'impact économique de la migration de retour est abordé. Sur la base des résultats qui se dégagent des analyses, quelques recommandations seront formulées en conclusion.

Présentation de l'étude et des données

Cette étude se fixe comme objectif principal de contribuer à l'amélioration des connaissances des problèmes de migration dans la ville de Yaoundé, en vue d'orienter les politiques de développement qui tiennent compte de la migration. Les objectifs de cette étude sont:

- analyser le rôle des familles dans le processus migratoire tant au départ qu'au retour de/à Yaoundé;
- dégager le profil des migrants de retour;
- déterminer les principaux motifs du retour de ces migrants;
- mesurer les apports des migrants de retour dans la ville de Yaoundé.

Les analyses de cette étude se basent sur les données issues de l'Enquête Migration et Développement au Cameroun (EMDC) réalisée par l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) à Yaoundé en 2006, dans le cadre d'une analyse exploratoire de la relation entre migration et développement en Afrique. Au total, l'étude a porté sur 437 individus identifiés comme migrants de retour dans les 7604 ménages concernés par cette enquête réalisée à Yaoundé, capitale politique du Cameroun. Cette ville est située dans la région du Centre et comptait en 2005, selon le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 1.817.524 d'habitants. Notons que cette enquête a permis de saisir des informations démographiques et socioéconomiques sur le migrant de retour à Yaoundé. La base de sondage, utilisée pour sélectionner les ménages issus des sept (7) arrondissements de cette ville, est constituée des zones de dénombrement (ZD) du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun (3^{ième} RGPH 2005). Elle a été fournie par le BUCREP.

Pour indications, cette enquête a permis de saisir des informations démographiques et socioéconomiques sur le migrant de retour à Yaoundé. Cependant, une variable de base (le sexe) n'avait pas été

saisie lors de l'enquête ce qui ne permet pas de faire des analyses différentielles selon cette caractéristique, constituant ainsi une limite à cette étude.

Avant d'entamer le travail d'analyse, il est important de préciser les concepts de migration de retour et de développement utilisés dans le cadre de cet article.

La migration de retour: elle concerne toute personne de nationalité camerounaise ayant plus de 15 ans au moment de l'enquête, ayant été résidente à Yaoundé mais qui y est partie et qui y est revenue après l'année 2000. L'enquête a eu lieu en 2005. Les observations recueillies portent de ce fait sur les cinq dernières années de vie des migrants de retour.

Le développement: dans cette étude, le développement sera appréhendé à travers ses aspects économiques. Ainsi, nous analyserons la contribution des migrants de retour au développement de Yaoundé à travers leurs investissements qu'ils y auraient effectués tant depuis leur lieu de dernière migration que depuis leur retour. Il faudra entendre par investissement, l'ensemble de biens et services acquis par ces migrants de retour pour la production des revenus ou non.

Selon Charbit (2007), « ...bien que transferts et retours relèvent d'un niveau micro-individuel, s'en tenir aux seuls individus migrants de retour concernés par les retours interdit de comprendre les logiques qui sont à l'œuvre. C'est pourquoi l'analyse des relations entre retours et développement prend en compte non seulement le migrant individuel, mais aussi le niveau méso, celui de la famille et de la communauté d'appartenance, et enfin le niveau macro, celui de la politique de l'Etat où travaille le migrant qui va peser sur les retours, surtout en période de crise. » Toutefois dans le cadre de cette étude, nous nous en tiendrons à l'analyse des relations entre retour et développement au niveau individuel du migrant.

Motivation et organisation de la première émigration de Yaoundé : le rôle de la famille

Selon plusieurs auteurs, la volonté et la capacité de migrer à l'étranger résultent à la fois de la personnalité et des trajectoires socioéconomiques du candidat à la migration, de l'environnement produit par son ménage, des circuits d'informations auxquels il est exposé, des réseaux migratoires et des contextes politiques et

économiques du pays d'accueil (Ndione et Lalou, 2007). Dans le contexte camerounais, l'environnement produit par le ménage et plus particulièrement par la famille est-il un facteur contribuant à la migration?

Motif principal de la première émigration

Les raisons d'ordre scolaire (37,4%) et celles d'ordre familial (30,9%), c'est-à-dire rejoindre un conjoint ou rejoindre un membre de la famille, représentent à elles seules, près de 7 motifs d'émigration sur 10 évoqués par les enquêtés soit 65,3% (cf. tableau 1). Ces résultats se rapprochent de ceux de l'enquête *migrations et insertions urbaines à Lomé* (URD-DGS, 2002), où ces motifs étaient de 64% dont 44% pour les raisons d'ordre scolaire et 22% pour celles d'ordre familial.

Tableau 1: **Migrants de retour par motif d'émigration.**

Motif principal d'émigration	Proportion (%)
Mutation/affectation	12,3
Etudes (bourse ou non)	37,4
Précarité des conditions de vie	5,8
Chômage	2,1
Insécurité et tensions sociopolitiques	0,5
Opportunité d'emploi au lieu d'accueil	8,1
Raison d'ordre familial :	30,9
➤ Rejoindre un conjoint	10,0
➤ Rejoindre un membre de la famille	17,9
➤ Décès de l'un des parents	3,0
Autre	2,8

Source : *Traitement des données EMDC.*

De même, ces résultats sont proches de ceux de Merabet (1999). Dans cette étude, les causes de départ des émigrés s'expliquaient à 67% par des motifs d'ordres matrimoniaux et familiaux. Les autres raisons étant dans leur ensemble les moins évoquées pour expliquer l'émigration des enquêtés

ORGANISATION DE LA PREMIERE EMIGRATION

Choix du lieu de destination lors de la première émigration

La famille joue également un rôle prépondérant dans le choix du lieu de destination. En effet, la famille à travers les parents (père et/ou mère), les frères/sœurs émigrant(e)s et les autres membres de la famille du migrant de retour, pèse à elle seule pour près de 47,5%

dans le choix du lieu de destination du migrant. Notons que, seuls 3 migrants de retour sur 10 soit 31,1% ont décidé d'eux-mêmes du choix du lieu de leur émigration quand pour 14,7% et 0,7%, ce choix incombait plutôt respectivement à leur employeur et à leurs amis/connaissances (tableau 2).

Tableau 2: **Répartition des migrants de retour selon la personne ayant pris la décision du choix du lieu d'émigration.**

La personne ayant pris la décision du choix du lieu d'émigration	Proportion %
Moi-même (migrant de retour)	31,0
Famille :	47,5
➤ Parents (père/ou mère)	35,6
➤ Autre membre de la famille	10,3
➤ Frère/sœur émigrant(e)s	1,6
Employeur	14,7
Amis/connaissances	0,7
Autre	5,9

Source : Traitement des données EMDC.

Prise de décision de migrer et prise en charge financière du voyage lors de la première migration

Concernant la prise de décision de migrer et la prise en charge financière du voyage de l'émigré, le constat précédemment fait se maintient également pour ces deux situations quant au rôle de la famille. Cet état de fait se justifie dans la mesure où celle-ci composée des parents (père et/ou mère), des frères/sœurs émigrant(e)s et autres membres de la famille intervient à 47,4% et 57,4% respectivement dans la prise de décision de migrer et la prise en charge financière du voyage de l'émigré (tableau 3). Toutefois, près d'un tiers des émigrés (34,6%) décident d'eux-mêmes de migrer quand 25,6% des émigrés financent eux-mêmes leur voyage.

Tableau 3: **Répartition des migrants de retour selon la prise de décision de migrer et le financement du voyage.**

Type de personne	Prise de décision de migrer	Prise en charge financière du voyage
Moi-même (le migrant de retour)	34,6	25,9
Famille :	47,4	57,4
➤ Parents (père/ou mère)	36,7	43,1
➤ Autre membre de la famille	9,5	11,8

➤ Frère/sœur émigrante(e)	1,2	2,5
Employeur	12,5	7,9
Amis/connaissances	-	0,9
Autre	5,5	7,9

Source: Traitement des données EMDC.

Les résultats ci-dessus obtenus mettent en exergue le rôle clé joué par la famille dans le processus migratoire des enquêtés dans le cas spécifique des migrants de retour à Yaoundé. Ceux-ci confirmant de ce fait les aspects développés par le modèle économiste néo-classique de la migration, particulièrement le modèle de diversification des risques. Ainsi, comme le dit si bien Lututala (1995), «...l'individu ne prend pas la décision de migrer sans consulter les autres membres de la famille, au contraire, il tient compte de l'interdépendance des membres familiaux et des expériences des autres».

Profil social des migrants de retour, motivation et organisation du retour

Profil social des migrants de retour

Pour Schoumaker *et al.* (2007), «...même si la définition de la migration de retour butte toujours sur la définition du lieu d'origine, à la fois dans sa nature et dans son échelle (locale, régionale, nationale), toutefois, à une claire définition de la migration de retour, s'opposent aussi diverses représentations trompeuses. Par exemple, on associe souvent à tort la migration de retour à un « retour définitif » et les migrants de retour à des retraités (Rallu, 2003) . » De plus, le retour des migrants africains d'autres pays du continent étant une problématique encore largement méconnue, il nous apparaît dès lors pertinent de dresser le profil de ces migrants de retour, en vue d'une meilleure connaissance du phénomène de retour.

Nous nous inscrivons dans cette démarche consistant à dresser le profil des migrants de retour parce que comme Merabet (1999), nous pensons qu' «...il est possible de dégager des traits communs permettant de construire l'individualité que constitue le migrant et que ceux-ci permettent de cerner l'individualité dans son environnement social afin de comprendre les causes (explicites et implicites) de la migration».

Ce profil sera dressé à partir des variables telles que le groupe d'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le statut résidentiel et le statut dans l'occupation principale de ces migrants de retour (cf.

tableau 4) car la mise en relation de ces facteurs peut permettre de construire un environnement favorable ou défavorable au retour des migrants. S'agissant du groupe d'âge, la proportion de migrants de retour décroît avec l'âge. Elle est plus importante au sein des groupes d'âge les plus jeunes (14,0% parmi les 15-19 ans, 26,4% au sein de la tranche d'âge 20-24 ans et 23,2% chez les 25-29 ans) que chez les plus âgés (7,5% chez les 45 ans ou plus). Cette forte proportion (63,6%) de migrants de retour d'âge jeune (15-29 ans) peut s'expliquer par le fait que pour près de 40% d'entre eux, les raisons d'ordre scolaire avaient motivé leur départ et sachant que cette tranche correspond à des âges où la proportion de personnes scolarisées est élevée.

Ceci est corroboré par le niveau d'instruction de ces migrants de retour. En effet, près de 9 migrants sur 10 ont le niveau d'instruction secondaire ou supérieur (57,1% pour le niveau secondaire et 28,4% pour le niveau supérieur). Un résultat qui avait déjà été souligné par Docquier et Marfouk (2005) cités par Evina (2009) pour qui *«l'émigration camerounaise hautement qualifiée est importante: en 2000, 17 % de la population camerounaise ayant un niveau d'enseignement supérieur a émigré»*. Cette forte proportion de migrants de retour de niveau d'instruction secondaire ou supérieur avait aussi été mise en évidence par Korinek *et al.* (2004), pour qui *«...le capital humain du migrant constitue un élément probablement essentiel dans le choix du lieu de retour et donc partant dans le choix du retour. Car d'une manière générale, les migrants les plus instruits et ayant des compétences exploitables sur le marché du travail devraient avoir de plus grandes possibilités d'insertion.»* Ces compétences exploitables sur le marché du travail, ces migrants de retour les mettent vraiment à profit dans la mesure où, 29,9% d'entre eux sont des salariés, 23,3% et 0,8% sont respectivement indépendants et employeurs. Seuls 0,8% sont au chômage quand 1,3% sont en quête de leur premier emploi. Cependant 36,2% des migrants de retour continuent encore les études puisqu'étant encore des élèves/étudiants. On notera que selon leur état matrimonial, la majorité des migrants de retour est constituée de célibataires (57,5%).

Tableau 4: Profil des migrants de retour selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques	Proportion	Caractéristiques	Proportion
Groupe d'âge	Niveau d'instruction		
15-19	14,0	Aucun	2,5
20-24	26,4	Primaire	11,9
25-29	23,2	Secondaire 1er cycle	28,0
30-34	13,5	Secondaire 2e cycle	29,1
35-39	8,3	Supérieur	28,4
40-45	7,1	Occupation principale actuelle	
45-49	3,4	Indépendant	23,3
50 ou plus	4,1		
Statut résidentiel	Employeur	0,8	
Maison personnelle	18,3		
Père/Mère	41,4	Salarié	29,9
Autre parent	22,2		
Locataire	16,0	Ménagère	6,8
Autre	2,1		
Etat matrimonial		En quête du 1 ^{er} emploi	1,3
Marié	28,3	Chômeur	0,8
Union libre	12,0		
Veuf/veuve	1,6	Elève/Étudiant	36,2
Divorcé/séparé	0,7		

Source: Traitement des données EMDC.

Cette proportion pouvant être corroborée par les écrits de Gregory, Cordell et Piché (1992) qui stipulent que « ...le retour des célibataires pourrait être favorisé par le fait que les jeunes hommes (et partant les jeunes filles) migrent avec l'objectif d'acquérir un capital leur permettant de se marier à leur retour. » L'état matrimonial des migrants de retour combiné à leur jeune âge (moins de 30 ans) dans notre cas d'étude avait été mis en exergue dans l'étude de Merabet (1999). En effet, celui-ci parvenait à la conclusion selon laquelle : *une étude de l'âge et du statut matrimonial dépeint l'émigrant comme un individu jeune et célibataire*. Parmi les migrants de retour, une proportion non négligeable (18,3%) réside dans leur maison personnelle quand 63,3% bénéficient toujours du réseau familial pour

se loger car 41,4% et 22,2% résident respectivement avec leur père/mère ou d'autres parents.

Motivation du retour à Yaoundé

Les motifs d'ordres familiaux, ceux liés à l'activité économique (mutation/affectation/opportunité d'emploi/fin de contrat) et ceux relatifs à la fin des études sont par ordre d'importance décroissant les plus évoqués par les migrants de retour comme motif principal de leur retour à Yaoundé (tableau 5). Ils représentent respectivement 37,1%, 27,3% et 23,2% des motifs de retour. Le chômage et l'insécurité au lieu d'émigration sont des raisons marginales de retour (4,4% et 1,8% resp.).

Tableau 5: Motif principal du retour à Yaoundé des enquêtés.

Motif principal d'émigration	Proportion (%)
Mutation/affectation/ Opportunité d'emploi/fin de contrat	27,1
Fin des études	23,2
Chômage	4,1
Insécurité	1,8
Motifs d'ordres familiaux :	37,1
➤ Rejoindre conjoint	11,3
➤ Rejoindre membre de famille	19,3
➤ Problème conjugaux	2,8
➤ Décès de l'un des parents	3,7
Autre	6,7

Source : Traitement des données EMDC.

Organisation du retour à Yaoundé

L'organisation du retour à Yaoundé sera appréhendée par la prise de décision d'y retourner et le financement du voyage retour (tableau 6). Pour ces deux aspects également, l'on ne saurait passer sous silence la participation de la famille du migrant dans la prise de décision de retourner à Yaoundé (27,6%) et dans le financement du voyage retour du migrant (44,5%). Et ce, malgré le fait que la prise de décision de retourner à Yaoundé par le migrant devrait en principe être un acte individuel puisqu'impliquant en premier lieu le migrant lui-même.

Tableau 6: Répartition des migrants de retour selon la prise de décision de retourner à Yaoundé et le financement du voyage retour.

Type de personne	Prise de décision du retour à Yaoundé	Prise en charge financière du voyage retour
Moi-même (le migrant de retour)	52,8	39,4
Famille :	27,6	44,2
➤ Parents (père/ou mère)	19,1	28,4
➤ Autre membre de la famille	7,1	12,6
➤ Frère/sœur émigrante(e)	1,4	3,2
Employeur	11,8	6,0
Amis/connaissances	0,5	0,5
Autre	7,4	9,9

Source : Traitement des données EMDC.

Tout état de chose qui corrobore les pensées de Nelson (1976) cité par Lututala (1995), qui parlant de la migration, avait écrit «*En Afrique, les actes, même individuels, sont souvent posés dans un contexte familial*».

Toutefois, s'agissant de la prise de décision du retour, notons que cette décision dépendait d'un migrant sur deux (52,8%) alors que, seuls près de 4 migrants de retour sur 10 ont pris en charge financièrement leur voyage retour. Cette faible participation de la prise en charge financière du voyage retour par les migrants eux-mêmes pourrait s'expliquer d'une part par le fait que ces migrants de retour rentrent pour la plupart parce qu'ayant fini leurs études (23,2%) et d'autre part par la présence de chômeurs (4,1%). Dans ces cas, la famille participe financièrement au retour du migrant.

Impact économique de la migration

Da Vanzo (1981), cité par Schoumaker *et al.* (2007), pensait que parmi les facteurs influençant le retour des migrants, un premier ensemble de facteurs *a priori* essentiels dans le choix ou non du retour relève de l'existence d'un capital affectif et matériel dans le lieu d'origine. Et plus ce capital est important, plus la propension est grande (Da Vanzo, 1981). Le capital affectif dont il est question pouvant être appréhendé par les flux d'entraides (financières et/ou matériels) entre les membres de la famille restés au pays et le migrant

lorsqu'il était encore établi dans sa zone d'émigration quand le capital matériel est perçu à travers tout investissement du migrant. Petit (2007) n'en dit pas moins car pour lui, «*La volonté de retour, comme la non-concrétisation de ce projet, est un facteur explicatif des liens économiques que le migrant instaure prioritairement avec sa famille restée dans le pays de départ dès qu'il en a les moyens. Les transferts peuvent être simultanément l'expression de solidarités fortes, parfois socialement imposées, et le préambule à un retour longuement réfléchi et préparé*». Dans le cas des migrants de retour à Yaoundé, quelle est la typologie des liens d'entraide existant entre ces derniers et les membres de la famille restés au Cameroun ? Ces transferts étaient-ils un préambule à leur retour en servant à renforcer leur capital matériel au travers d'investissements qu'ils effectuaient depuis leur zone d'émigration ?

Typologie de l'aide apportée par les migrants de retour aux membres de famille restés au Cameroun

D'emblée, précisons que les transferts entre migrants de retour et leurs familles restées dans le pays de départ ne sont pas exclusivement matériels car il y a aussi les transferts immatériels (remises sociales) qui restent encore non mesurables. C'est pourquoi, nous tenons à préciser que dans le cas de cette étude, seuls sont pris en compte les transferts mesurables. Dans l'ensemble, 3 migrants de retour sur 10 (30,3%) apportaient une aide aux membres de la famille restés dans leur pays d'origine (tableau 7).

Tableau 7: **Répartition des migrants de retour selon le type d'aide envoyé aux membres de famille restés à Yaoundé depuis leur dernier pays d'émigration.**

Type d'aide	Proportion (%)
Transfert d'argent (Envoi d'argent)	54,6
Biens d'équipements	21,5
Biens vestimentaires (vêtements, chaussures)	7,0
Autre	24,6
Ensemble	30,3

Source : Traitement des données EMDC.

Cette relative faiblesse de l'aide pouvant s'expliquer par le fait que 37,4% d'entre eux effectuaient des études dans leur lieu d'émigration (activités non rémunératrices) et 4,1% des migrants de retour étaient au chômage donc n'exerçant pas d'activité. Selon le type d'aide

envoyé aux membres de la famille restés à Yaoundé depuis leur dernier pays d'émigration, l'envoi d'argent (54,6%) occupe une place prépondérante car représentant plus de la moitié de l'aide. Les biens d'équipements des ménages constituent 21,5% de l'aide quand 7% de l'aide est constituée des biens vestimentaires.

En ce qui concerne spécifiquement les transferts d'argent effectués par année par les migrants de retour au bénéfice des membres de famille restés au Cameroun, on note que ces transferts constituent 54,6% de l'aide pour un montant total de 25.034.991 FCFA. Ce montant correspondant aux transferts monétaires effectués par des canaux formels (banques, établissements financiers), l'on serait en droit de croire que ces transferts sont plus importants en volume en raison de leurs investissements réalisés (voir ci-après). D'ailleurs, Hermele (1997) cité par Charbit (2007), n'en dit pas moins lorsque parlant des transferts non officiels effectués par les migrants, il écrit : « *les transferts non officiels pourraient représenter deux à dix fois les transferts officiels* ».

Typologie sectorielle des investissements réalisés à Yaoundé par les migrants de retour

L'existence de flux d'entraides (financières et/ou matérielles) réalisés par les migrants de retour à destination de leur pays d'origine (le Cameroun) en vue de soutenir ceux de leurs familles restés au pays nous conduisent à nous interroger sur leurs conséquences en termes de développement pour leur ville de départ (Yaoundé). Ce, étant entendu que « *le processus de migration modifie les conditions économiques et sociales du lieu d'origine.* » (Massey et al. (1993, 1998) cités par Ndione et Lalou, 2007). Depuis leur lieu d'émigration, 11,9% (tableau 8) des migrants de retour ont réalisé des investissements dans divers secteurs de la ville de Yaoundé. Ce qui renforce l'hypothèse d'un retour préparé par ces derniers. Selon le type d'investissement réalisé, l'investissement le plus prisé par les migrants de retour dans la ville de Yaoundé ressort du domaine de l'urbanisme. Ainsi, 46,7% d'entre eux ont investi dans ce secteur. Le secteur commercial est le second secteur (26%) qui attire le plus les investissements des migrants de retour à travers l'acquisition de boutiques (cafétéria, salon de coiffure, restaurant) à usage commercial.

Tableau 8: Type d'investissement à Yaoundé des migrants de retour.

Type d'investissement	Yaoundé	
	Avant le retour	Après le retour
Secteur de l'urbanisme	46,7	34,7
Acquisition d'un terrain/maison d'habitation	40,0	24,6
Immeuble/Maison de location	6,7	10,1
Secteur commercial	26,7	34,7
Secteur du transport	12,0	14,5
Moyen de transport à usage domestique	10,7	8,7
Moyen de transport à usage commercial	1,3	5,8
Secteur de la production	6,6	14,5
Petite unité de production	5,3	14,5
Grande unité de production	1,3	-
Secteur éducatif : Création d'école	1,3	-
Secteur sanitaire	2,7	1,3
Autre secteur	4,0	-
Ensemble des migrants ayant investi	11,9	12,6

Source: traitement des données EMDC.

Le secteur de la production occupe 6,6% des investissements des migrants de retour depuis leur lieu d'émigration : 5,3% et 1,3% respectivement pour les grandes unités de production et les petites unités de production. Le secteur de l'éducation à travers la création d'écoles (maternelle, primaire ou secondaire) et celui de la santé (acquisition de centre de santé privé/clinique) sont les secteurs dans lesquels les migrants de retour investissent le moins (resp. 1,3% et 2,7%).

S'agissant des investissements effectués à Yaoundé depuis leur retour par les migrants, ils se situent à 12,6%. On note une légère amélioration de 0,7 points du niveau d'investissement comparé à celui effectué depuis leur lieu d'émigration. Près de 7 investissements sur 10 réalisés depuis leur retour concernent les secteurs de l'urbanisme et du commerce (69,4%). Leurs investissements dans le secteur de la santé valent 1,3% quand ceux du secteur du transport et de la production se situent à 14,5% chacun.

En outre, des 11,9% des migrants ayant investi à Yaoundé avant leur retour, 44% ont investi dans ces différents secteurs depuis leur retour tandis que parmi ceux ne l'ayant pas fait 8,4% ont investi depuis leur retour. Ces nouveaux investissements traduisent le renforcement de leurs capacités économiques acquises grâce à la migration. Au final, on remarquera que même si cet effort

d'investissement se fait d'abord et avant tout au niveau individuel du migrant de retour, cet effort joue pour beaucoup dans le développement de la ville de Yaoundé. Ce développement est perceptible tant à travers l'amélioration du cadre de vie (construction d'habitats/immeubles) mais aussi par la création d'unités de production (petites et/ou grandes) offrant des opportunités d'emploi aux populations de la ville. Ces investissements sont aussi d'ordres sociocommunautaires tels que la construction d'écoles et de centres de santé. C'est dire que ces migrants de retour jouent un rôle prépondérant dans le développement de la ville de Yaoundé à travers la diversité des secteurs dans lesquels ils capitalisent leurs acquis issus de leur migration.

CONCLUSION

Il ressort de cette étude que les investissements effectués à Yaoundé depuis leur retour par les migrants se situent à 12,6% et concernent prioritairement le secteur de l'urbanisme. C'est dire que la migration à travers l'investissement qu'elle permet aux migrants de retour dans la ville de Yaoundé, fait de ces derniers des acteurs de choix pour le développement de cette ville. Cependant, une meilleure implication des pouvoirs publics par la mise en place de politiques incitatives d'investissement pour ces derniers devrait permettre d'intensifier leurs investissements et participer alors activement à l'essor de Yaoundé. Ainsi, l'Etat pourrait comme ce fût le cas dans d'autres pays en développement tels que le Maroc (Charef, 2007), jouer un rôle non négligeable dans le drainage et la gestion de l'épargne de ses ressortissants à l'étranger. A ce titre, le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) à travers sa Division des Camerounais de l'étranger à qui est confiée la révision du cadre national de politique migratoire en cours depuis 2008, devra mettre en place des politiques favorisant les contributions de la diaspora et établissant des dispositions légales spécifiques aux transferts des fonds en matière de migration et de développement.

Référence bibliographique

Association Internationale des Démographes de Langue Française (2007), *Les migrations internationales: observation, analyse et perspectives*, N° 12, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004).

Banque Mondiale (2003), *Global Development Finance*, Washington,

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTDECPR OSPECTS/EXTGDF/0,,contentMDK:22382918~pagePK:558722~piPK:544373~theSitePK:544370,00.html>.

Banque Mondiale (2009), *World Development Indicators*, Washington.

Charbit Y., (2007), «*Transferts, retours et développement, données, concepts et problématiques*» in *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, p. 57-87.

Charef M., (2007), «*La rente financière marocaine: quelles stratégies pour quels enjeux*», in *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, 208 pages.

Clairin R., (1988), «*La collecte des données sur les migrations*» in *De l'Homme au chiffre*, CEPED-UIESP-IFORD, coll. Les Etudes du CEPED, n° 1, Paris, p. 267-279.

Cordell D., Gregory J.W. et Piché V., (1992), «*The demographic reproduction of health and disease: colonial central African republic and contemporary Burkina Faso*», in *The Social Basis of Health and Healing in Africa*, dir. Steven Feierman et John M. Janzen., p. 39-70.

Da Vanzo J., (1981), «*Microeconomic approaches to studying migration decisions*», in *Migration decision making: multidisciplinary approaches to micro-level studies in developed and developing countries*, dir. Par G. F. De Jong et R. W. Gardner, New York; Toronto, Pergamon Press, p. 90-129.

Docquier F., Marfouk A., (2005), *International Migration by Educational Attainment (1990-2000) -Release 1.1*.

DRC (Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté) (2007), *Université Sussex Global Migrant Origin Database*, <http://www.migrationdrc>.

Evina C., (2009), *Migration au Cameroun: Profil national 2009*, document rédigé pour l'Organisation Internationale des Migrations.

Hermele K., (1997), «The *discourse on Migration and development* », in Hammar T. *et al.* (Eds.), *International Migration, Immobility and Development, Multidisciplinary perspectives*. Berg, Oxford-New York : p. 135-158.

Korinek K., Entwisle B. & Jampaklay A., (2004), «Migration contexts, social support, and return migration. Evidence from the Nang Rong, Thaïlande, migrant fellow-up survey», unpublished paper presented at the 2004 Population Association of America Annual meeting.

Libali B. & Loutete D.N., (2007), «*Les migrations internationales au Congo: problèmes d'observation*», in *Les migrations internationales: observation, analyse et perspectives*, N° 12, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004).

Lututala B., (1995), «*Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel-une revue des critiques des modèles explicatifs*», in *La sociologie de la population, les presses universitaires de l'université de Montréal*.

Massey D., Arango J., Hugo D., Kouaouci A., Pellegrino A. & Taylor J.E., (1993), « *Theories of international migration: a review and appraisal* », *Population and Development Review*, vol. 19 (3), p. 431-523.

Massey D., Arango J., Hugo D., Kouaouci A., Pellegrino A. & Taylor J.E., (1998), «*Contemporary theories of international migration*» in *Worlds in motion understanding international migration at the end of the millennium*, p. 16-59.

Merabet O., (1997), «A la recherche des déterminants sociaux de la migration, Application à deux quartiers de Yaoundé », *Les cahiers de l'IFORD*, n° 25.

Nelson E. R., (1976), *African rural-urban migration: Economic choice theory and Kinshasa evidence*, PhD, Thesis, economics, Yale University, 246 pages.

Ndione B., & Lalou R., (2007), «*Tendance récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain: existe-t-il une dynamique de quartier, les exemples de Dakar, Touba et Kaolack*» in *Les migrations internationales: observation, analyse et perspectives*, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004), 670 pages, n° 12.

Petit V., (2007), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, 208 pages.

Rallu J.J. (2003), «L'étude des migrations de retour: données de recensements, d'enquête et de fichiers», in *Démographie: analyse et synthèse*, vol. IV, Les Déterminants de la migration, G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch, eds., INED, Paris, p. 199- 209.

Schoumaker B, Henry S., & Beauchemin C., (2007), «Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000): une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour», in Les migrations internationales: observation, analyse et perspectives, n° 12, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004).

URD-DSG, (2000), Famille, migration et l'urbanisation au Togo: Migration et insertion urbaine à Lomé, fascicule 4, Lomé.